



Élaborer une nouvelle Charte de l'arbre applicable à l'échelle du Grand Lyon et déclinable à l'échelle des conférences des maires ou des communes.

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2010
HÔTEL DE COMMUNAUTÉ
SALLE DU CONSEIL





La Charte de l'arbre :

Le programme

- **9h00 - 9h15** Introduction politique sur le Club pour le développement durable, la démarche et les différents enjeux liés à l'élaboration de la Charte de l'Arbre - **Vice-présidents du Grand Lyon**
- **9h15 - 9h45** « la place de l'arbre dans la ville » **Corinne Bourgery**
- **9h45 - 10h00** Débat autour du thème de la conférence
- **10h00 - 10h15** Présentation de la méthode engagée pour l'élaboration d'une nouvelle charte de l'arbre du territoire
Frédéric Ségur





La charte de l'arbre : *le programme*

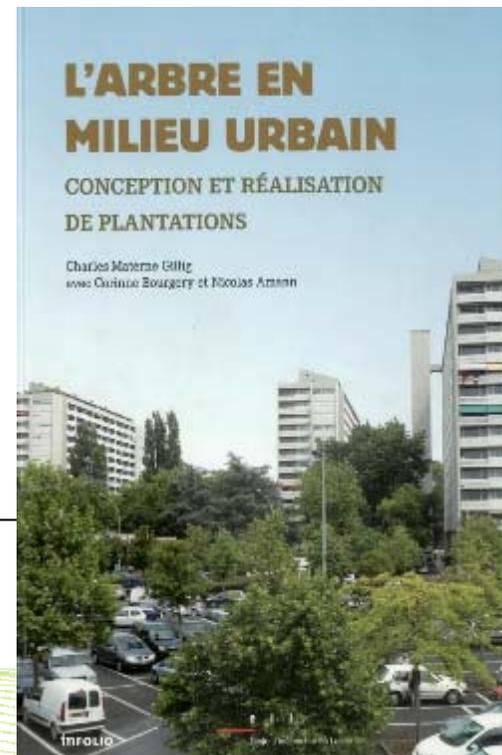
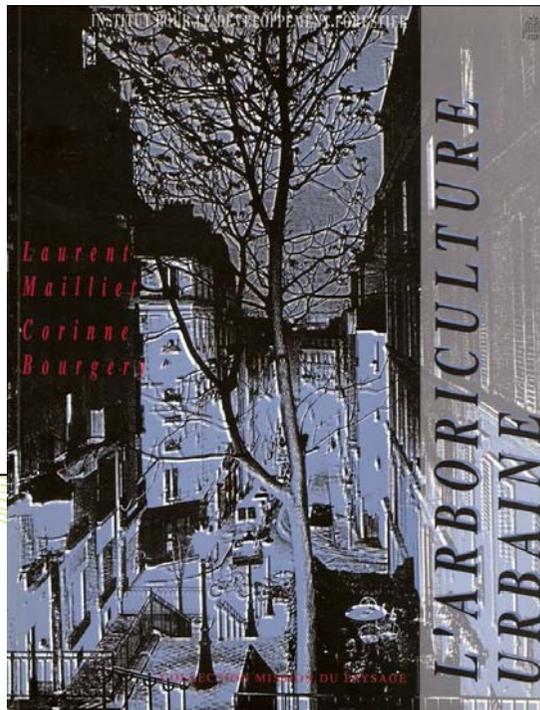
Synthèse des contributions des groupes de réflexion

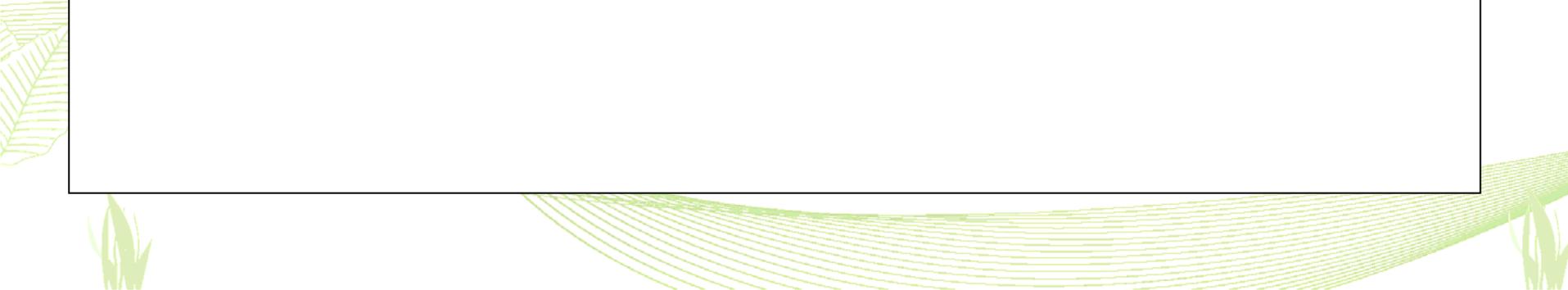
- **10h35 - 10h55** - Les fonctions, rôles et services de l'arbre en ville
Aurélie Noyel
- **10h55 - 11h15** Les principes de la charte de l'arbre
Christine Sellin-Cros
- **11h15 - 11h35** Les recommandations d'actions - Frédéric Ségur
- **11h35 - 11h50** Débat avec la salle
- **11h50 - 12h00** Conclusion de séance
Vice-présidents du Grand Lyon



- **Conférence « la place de l'arbre dans la ville »**

Corinne Bourgery, Ingénieur agronome et urbaniste, spécialiste de l'arboriculture d'ornement, auteur de deux ouvrages de référence sur ce domaine : « L'arboriculture urbaine » - 1993 et « L'arbre en milieu urbain » - 2008



- 
- **Présentation de la Méthode engagée pour l'élaboration d'une nouvelle charte de l'arbre du territoire - Frédéric Ségur**
- 

LA 1^{ère} CHARTE: L'ORIGINE DE LA DÉMARCHE

- 1992: 1^{ère} Charte de l'écologie urbaine
Plan d'Action: 1992-1995

« Prise en compte de la dimension environnementale des politiques locales »

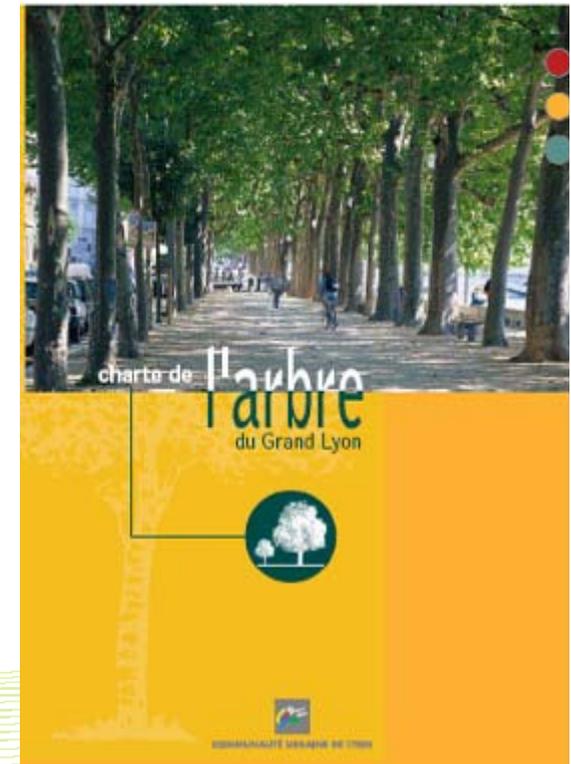
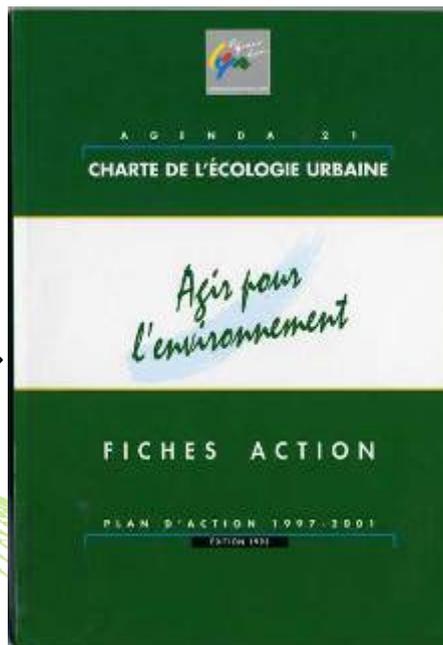
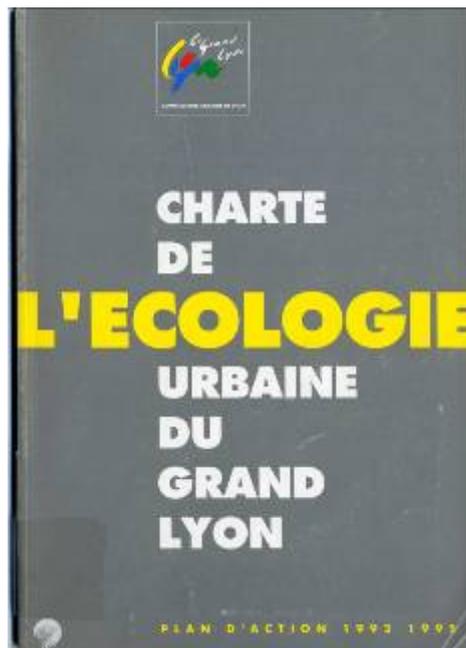
- 1997: 2^{ème} Charte de l'écologie urbaine :
Plan d'action 1997-2001

Action n°12 « Adopter une charte des arbres du Grand Lyon

- 2000 : Charte de l'arbre du Grand Lyon

➤ Elaborée entre 1995 et 2000

➤ 3 fois rééditée depuis sa publication



LA 1^{ère} CHARTE: L'ORIGINE DE LA DÉMARCHE

La méthode de travail :

- Rétablir des passerelles transdisciplinaires
- Favoriser l'appropriation des idées (créer une culture commune)
- Informer et éduquer

Les objectifs de la charte :

- Inscrire l'action dans la durée
- Définir des « principes »
- Proposer un plan d'action



L'évaluation : 1. Inscrire l'action dans la durée

- Développement de la culture du paysage dans les projets du Grand Lyon
- Un effort continu d'explication (Communication, concertation...)
- L'amplification de l'effort de plantation : **+ 80% d'arbres**



La future entrée de ville

communauté urbaine
GRAND LYON
AMÉNAGEMENT PAYSAGER
BOULEVARD DE LA CROIX ROUSSE
RENOUVELLEMENT DES ARBRES

→ **REPLANTER
POUR AMÉLIORER
LE CADRE DE VIE**

Certains arbres du boulevard de la Croix-Rousse sont malades ou endommagés. S'ils présentent des risques pour les piétons et les véhicules, ils doivent être coupés.

LE PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT DES ARBRES RÉPONDRÀ 4 OBJECTIFS :

- garder le profil actuel du boulevard avec deux rangées d'arbres sur chaque trottoir
- choisir une essence d'arbre adaptée aux dimensions du boulevard et aux conditions de vie urbaine
- limiter les nuisances pour les immeubles riverains et réduire les coûts d'entretien
- faciliter l'implantation du marché forain et réduire les risques de dégâts sur les arbres.

LE BOULEVARD AVEC DES ARBRES JEUNES (10 ANS) :

Schéma d'une coupe vue de face et vue du dessus pour jeunes arbres.

LES NOUVEAUTÉS

- le platane est remplacé par le micocoulier, mieux adaptés à la ville.
- les arbres seront espacés de 10 mètres au lieu de 7 grâce à une plantation en quinconce.

LE BOULEVARD AVEC LES ARBRES ADULTES :

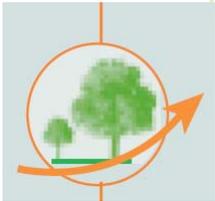
Schéma d'une coupe vue de face et vue du dessus pour des arbres adultes.

PLUS ESPACÉS ET MIEUX RÉPARTIS DANS L'ESPACE, LES ARBRES SE DÉVELOPPERONT MIEUX !

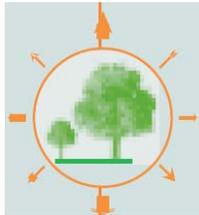
4

L'évaluation : 2. Les principes

La dynamique du paysage : intégrer une perpétuelle évolution



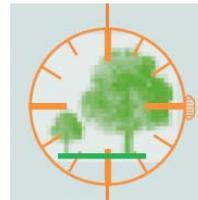
La diversité, un enjeu esthétique, écologique et culturel



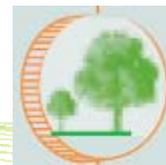
La permanence, pour un paysage attrayant tout au long de l'année



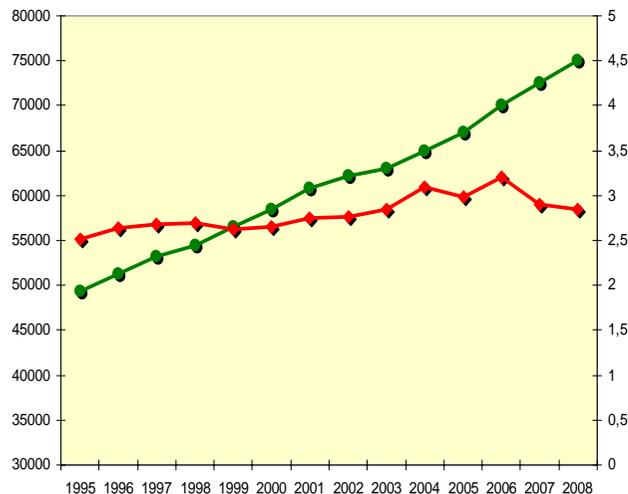
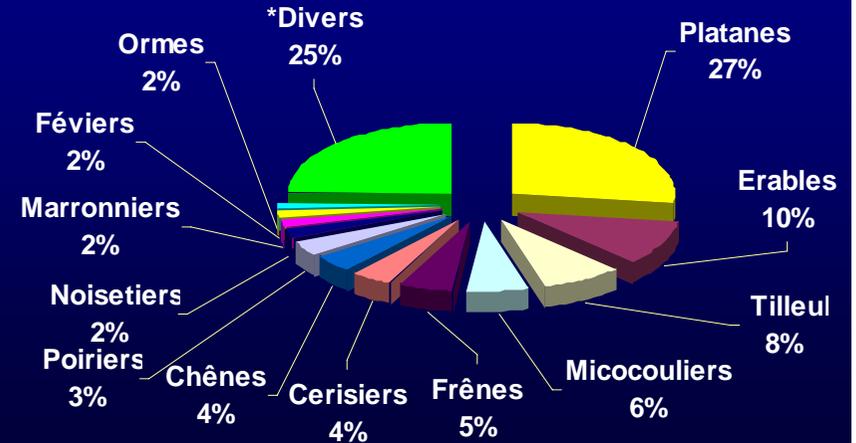
La durée: faire du temps un allié



L'économie, au centre des exigences pour la maîtrise des dépenses publiques



Essences en 2010



L'évaluation : 3. Le plan d'action

24 actions proposées

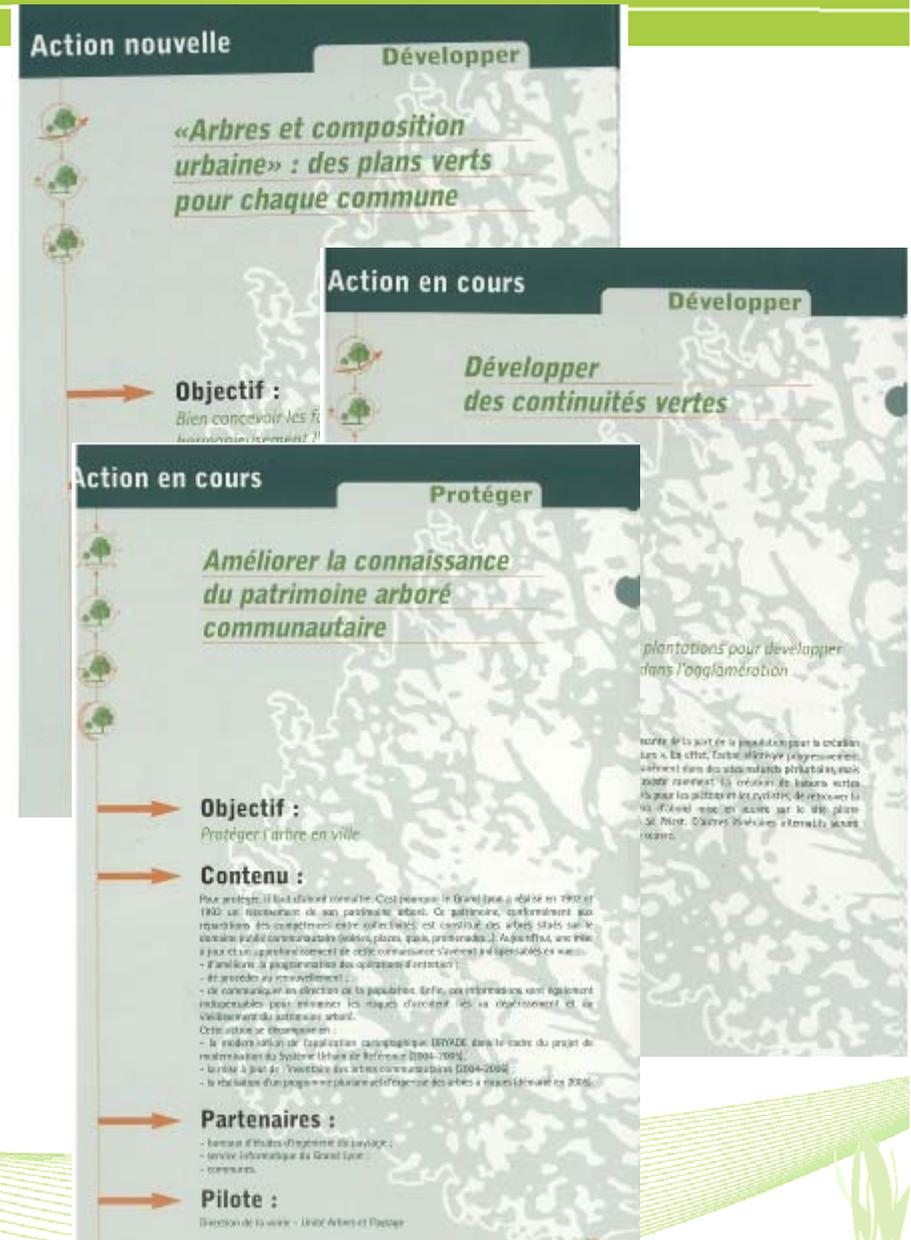
➤ 3 Objectifs :

- Protéger l'arbre en ville
- Bien concevoir les futures plantations pour développer harmonieusement l'arbre dans l'agglomération
- Informer et sensibiliser le public

➤ Mise en oeuvre :

- Pas d'engagement de moyens
- Absence d'outils d'évaluation

- 4 actions réalisées à 100%
- 11 actions engagées (30 à 60%)
- 9 actions non développées



LA 1^{ère} CHARTE: SES LIMITES

➤ Autocentrée sur le Grand Lyon

- Arbres d'alignement
- Actions pilotées par le Grand Lyon

➤ Pas partagée par d'autres acteurs du territoire

- Synergie de travail
- Réseaux professionnels

➤ Prise en compte incomplète des enjeux liés au Développement Durable

- Approche transversale des enjeux
- Stratégie d'innovation



Idee d'une nouvelle charte

- **Agenda 21 :**

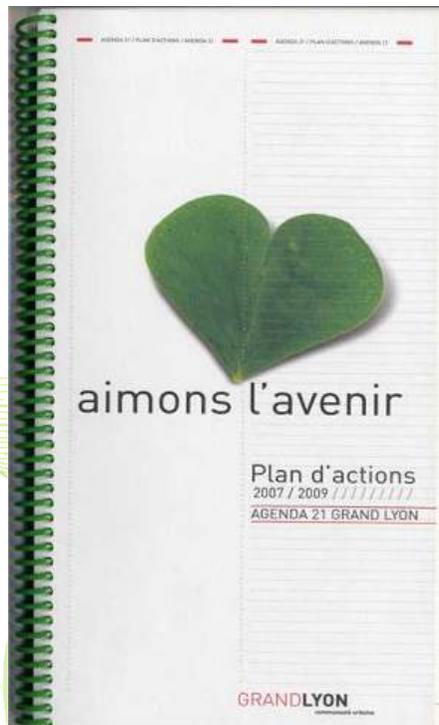
Élaborer une nouvelle Charte de l'arbre applicable à l'échelle du Grand Lyon et déclinable à l'échelle des conférences des maires ou des communes.



Action n° 50

Plan d'action 2007-2009

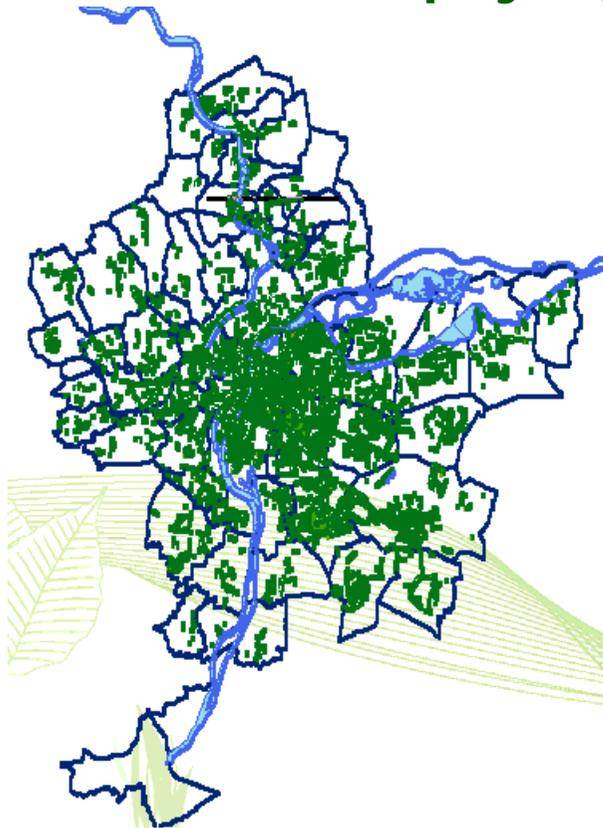
Nouveaux objectifs stratégiques



GRANDLYON
Communauté urbaine

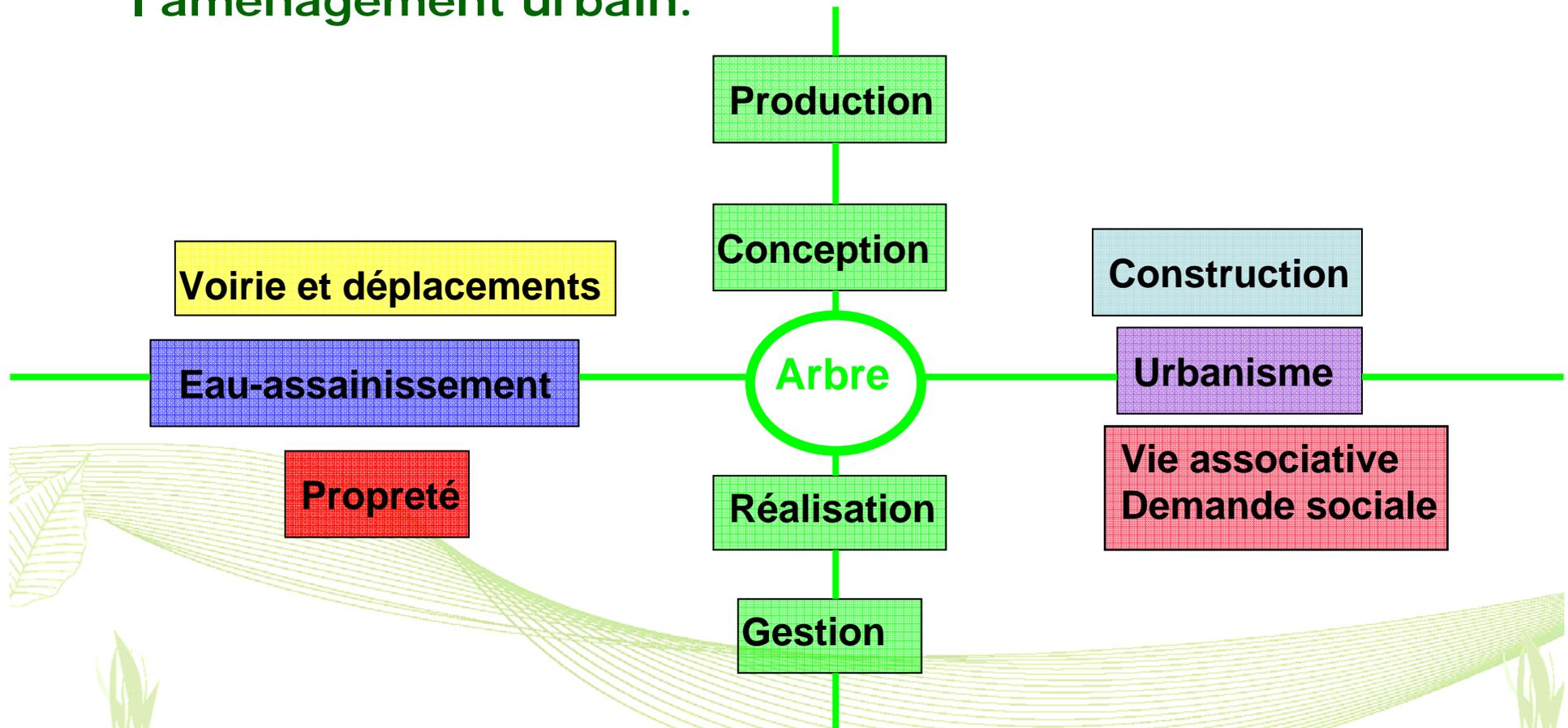
Les objectifs stratégiques

1. Prendre en compte de manière globale la problématique de l'arbre dans les paysages de l'agglomération



Les objectifs stratégiques

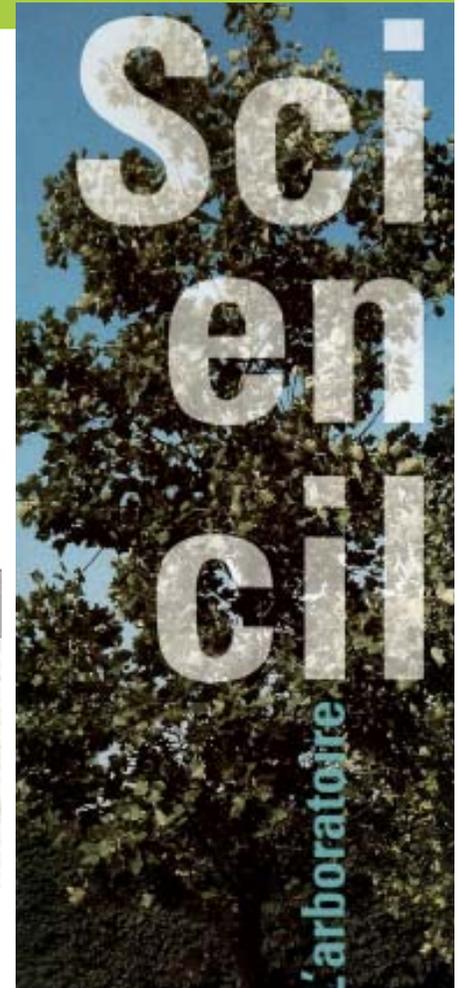
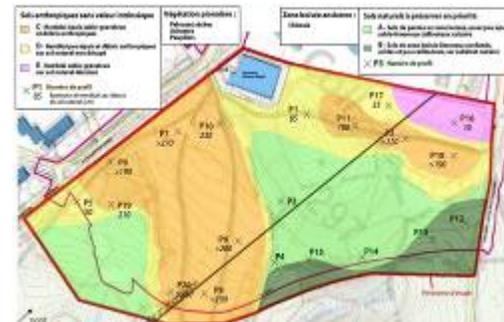
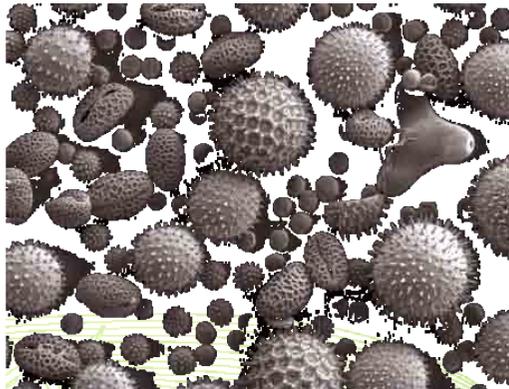
2. Rechercher une cohérence des actions menées sur le territoire du Grand Lyon en associant les communes ainsi que tous les acteurs locaux de la filière paysage et de l'aménagement urbain.



Les objectifs stratégiques

3. Intégrer les exigences de développement durable en favorisant l'innovation et l'expérimentation dans le cadre des projets d'aménagements paysagers

➤ Adoption d'une stratégie R&D



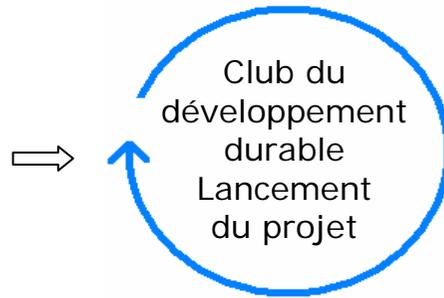
Plante & Cité
Ingénierie de la nature en ville
Centres for landscape and urban horticulture



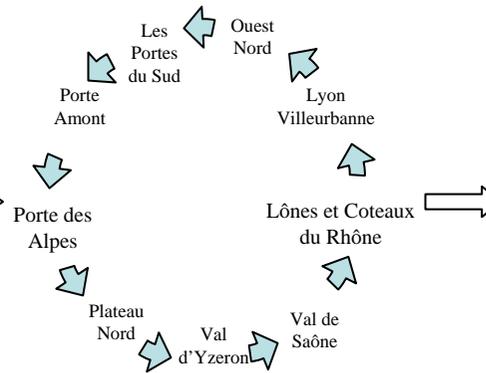
La méthode de travail



Travail en amont
(bibliographie,
document de
travail...)

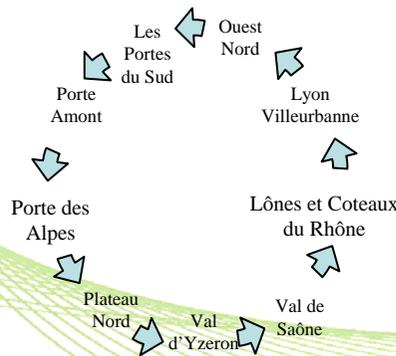


*Présentation de la
méthode en conférence
des maires*

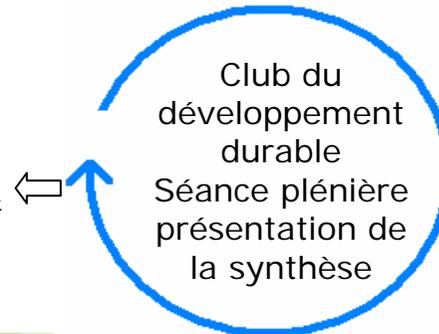


| | | |
|----------------------------|---|-------|
| Premier cycle de réunion | 1 | _____ |
| | 2 | _____ |
| | 3 | _____ |
| Second cycle de réunion | 1 | _____ |
| | 2 | _____ |
| | 3 | _____ |
| Troisième cycle de réunion | 1 | _____ |
| | 2 | _____ |
| | 3 | _____ |
| Dernier cycle de réunion | 1 | _____ |
| | 2 | _____ |
| | 3 | _____ |

*Présentation du contenu de
la charte en conférence
des maires*



**CHARTRE DE
L'ARBRE
DÉFINITIVE**



Travail de
synthèse des
ateliers, plan
détaillé du
contenu de la
future charte



LES GROUPES DE TRAVAIL

- ❖ 3 groupes de travail d'environ 30 personnes sont constitués :

Groupe 1 « filière paysage »

Producteurs
Concepteurs
Entrepreneurs
Gestionnaires
Représentants d'associations

Groupe 2 « métiers de l'aménagement urbain »

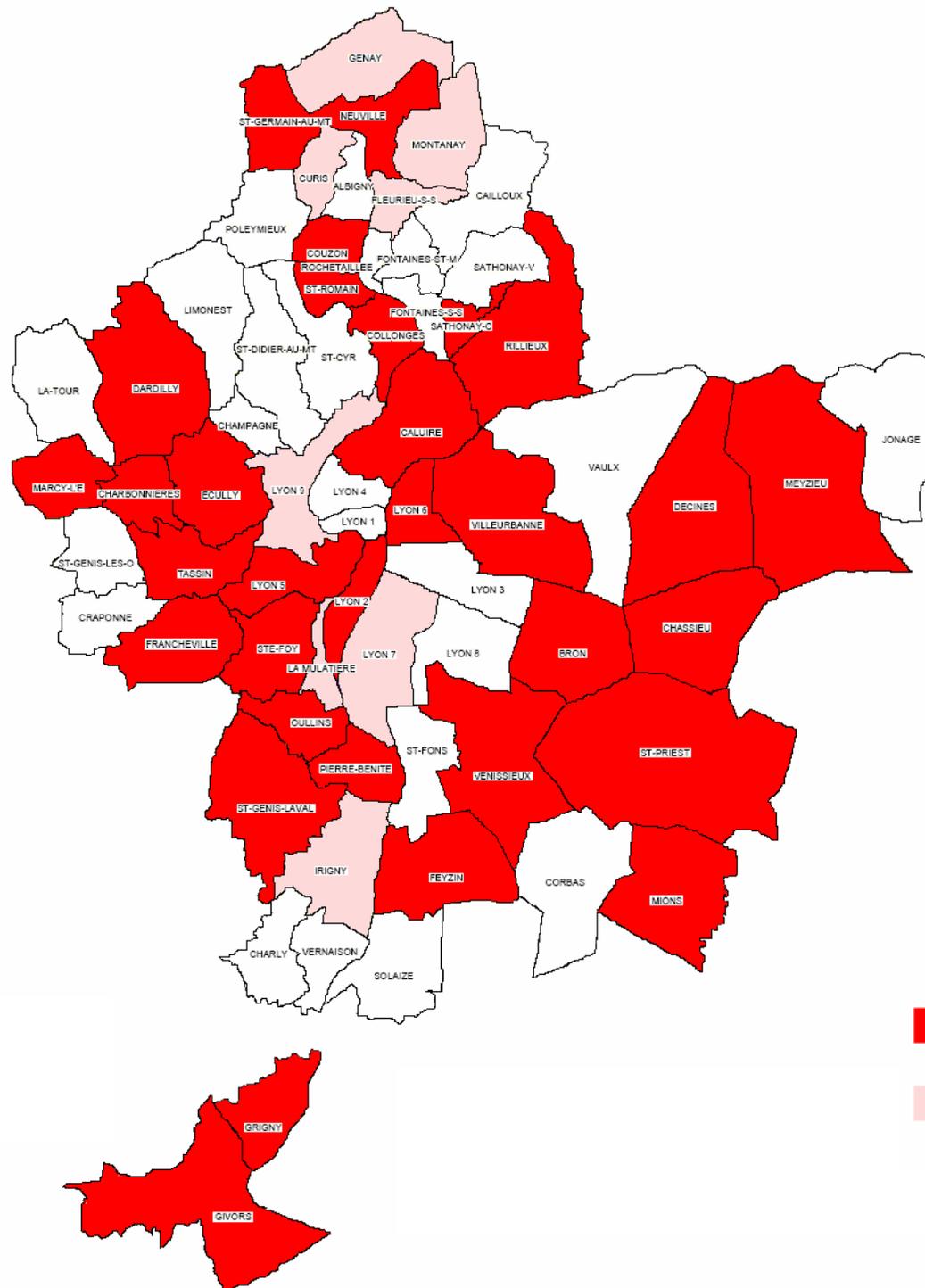
Services du Grand Lyon (M.C.T, voirie...)
Urbanistes, Paysagistes
CERTU
Services municipaux (Urbanisme, Environnement, Cadre de Vie ...)
Représentants d'associations

Groupe 3 « collectivité locales »

Elus des communes du Grand Lyon
Techniciens des communes
Services du Grand Lyon

4 réunions

Les communes



-  Commune représentée dans les groupes de travail
-  Commune souhaitant être informée des avancées du travail sur la charte de l'arbre





Méthode de travail

La charte de l'arbre

- Ouverte à la signature de tous les acteurs du territoire qui le souhaitent (collectivités, organisations professionnelles, entreprises, associations...)
 - Document commun à tous les signataires
 - Constitue une assise culturelle partagée
 - Présente des principes et des recommandations
- 

1. Les fonctions et services de l'arbre en ville :

- Lien avec les questionnements d'ordre social, environnemental et économique
- Lien avec les orientations stratégiques de développement de l'agglomération

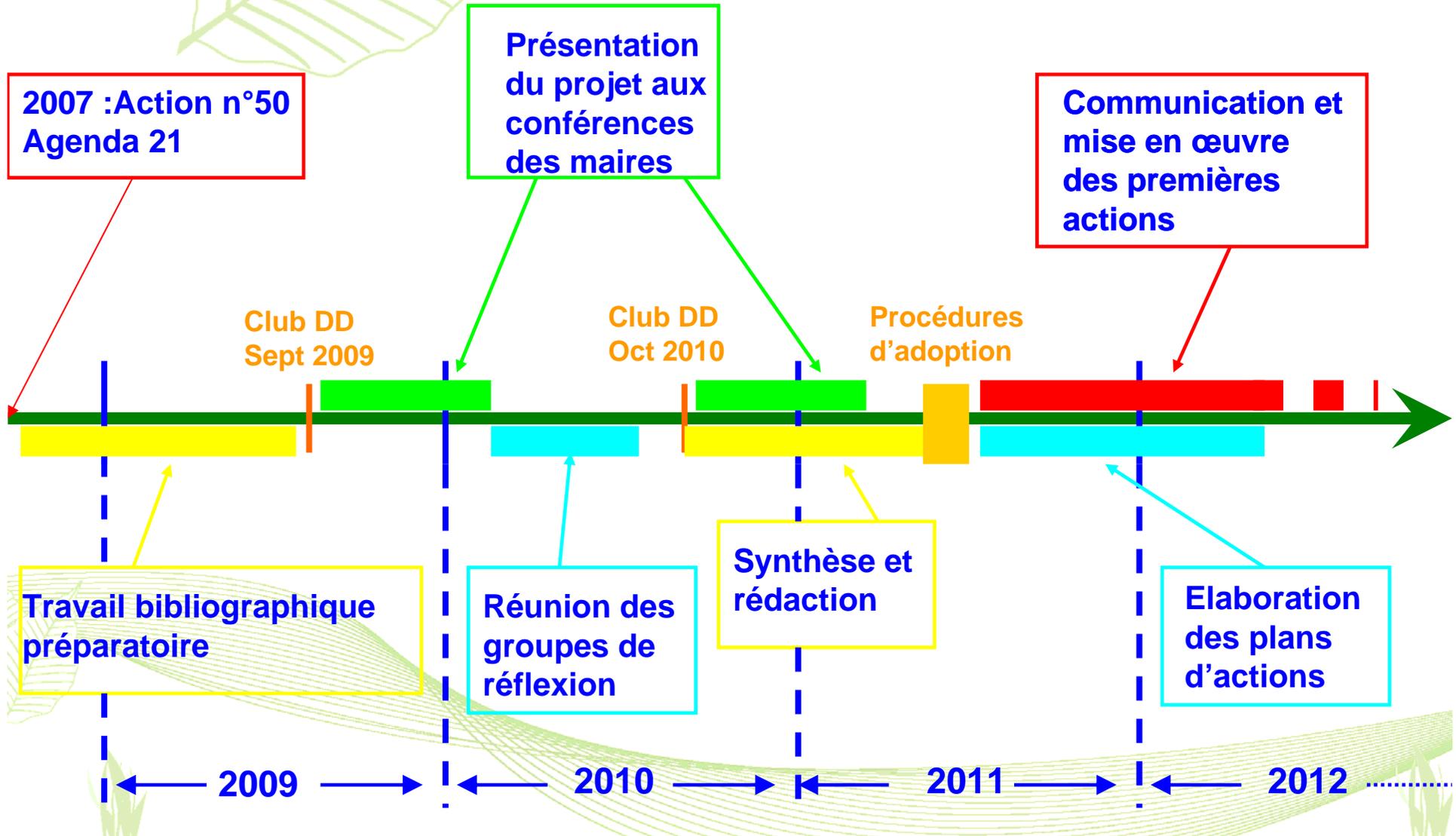
2. Les grands principes :

- 5 principes de la première charte actualisés (dynamique du paysage, diversité, permanence, durée et économie)
- 3 nouveaux principes (solidarité, éducation, innovation).

3. Les recommandations :

- Plus de 200 recommandations
- Constituera la base pour l'élaboration des plans d'actions de chaque signataire

Méthode de travail

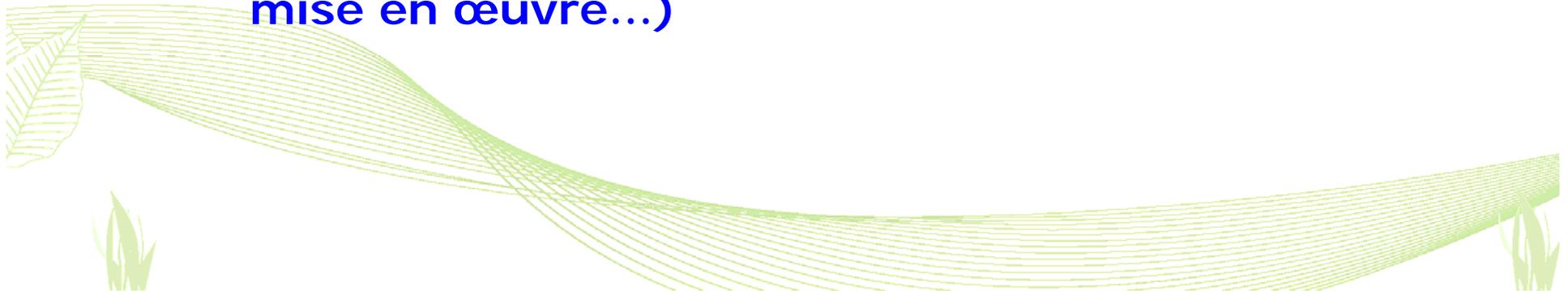




Méthode de travail

Les plans d'actions (à partir du 2^{ème} semestre 2011)

- **Elaborés par chaque signataire à partir de la liste des recommandations (en fonction de son statut, de ses compétences, de sa volonté propre...)**
- **Correspond à un engagement opérationnel (objectifs quantifiés, moyens affectés, délais de mise en œuvre...)**

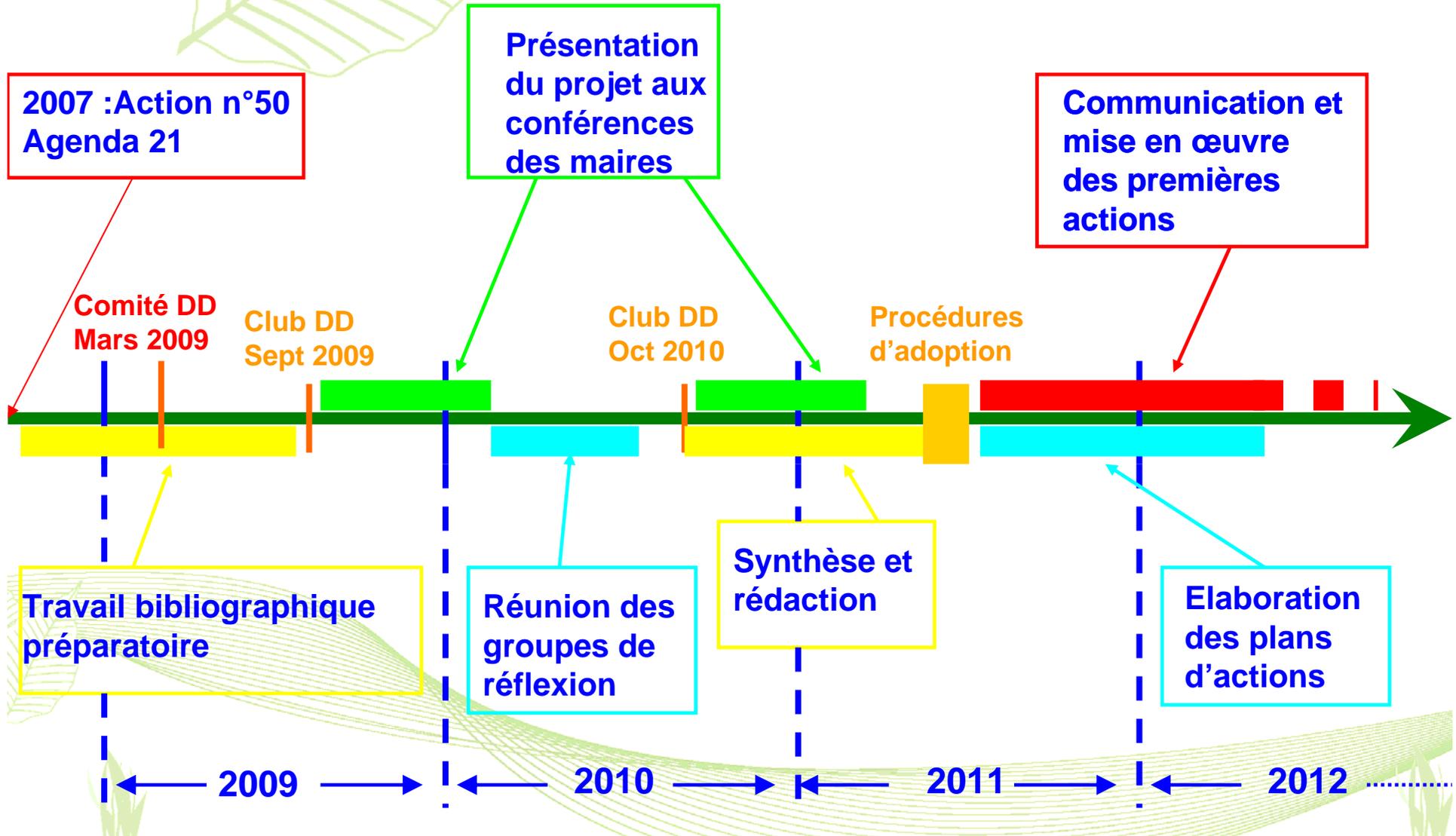




Méthode de travail

- **A partir du 2^{ème} semestre 2011 :**
 - **Création d'un réseau des référents**
« Charte de l'arbre »
 - **Elaboration des plans d'actions de chacun des signataires**
 - **Actions de sensibilisation du grand public**
 - **Actions de sensibilisation et d'association à la démarche des autres professionnels (OPAC, SYTRAL, SNCF, VNF, Promoteurs et régies immobilières...)**
- **A partir de 2012 : Mise en œuvre, suivi et évaluation des plans d'actions**

3. Méthode de travail





Synthèse des contributions des groupes de réflexion

• Les recommandations d'actions

Frédéric Ségur



LES GROUPES DE TRAVAIL

- ❖ 3 groupes de travail d'environ 30 personnes sont constitués :

Groupe 1 « filière paysage »

Producteurs
Concepteurs
Entrepreneurs
Gestionnaires
Représentants d'associations

Groupe 2 « métiers de l'aménagement urbain »

Services du Grand Lyon (M.C.T, voirie...)
Urbanistes, Paysagistes
CERTU
Services municipaux (Urbanisme, Environnement, Cadre de Vie ...)
Représentants d'associations

Groupe 3 « collectivité locales »

Elus des communes du Grand Lyon
Techniciens des communes
Services du Grand Lyon

4 réunions

Thèmes proposés aux groupes de réflexion



Objectif 1 : Prendre en compte de manière globale la problématique de l'arbre dans les paysages de l'agglomération

- Complémentarité de différentes structures végétales composant la trame verte de l'agglomération
 - Espaces naturels d'agglomération
 - Balmes du Grand Lyon
 - Arbres et jardins privés
 - Arbres et espaces verts publics
 - Arbres remarquables
 - Arbres et haies
- 

Thèmes proposés aux groupes de réflexion

Objectif 2 : rassembler les acteurs

- Approche transversale des différents métiers à l'interface de la problématique de l'arbre

Filière paysage

Urbanisme

Gestion de l'eau

Voirie

Propreté

Filière Bois Énergie et la valorisation du bois

Développement économique

- Sensibilisation et association aux objectifs de la charte des acteurs stratégiques du territoire

- Société civile : compréhension de la demande sociale



Thèmes proposés aux groupes de réflexion

Objectif 3 : améliorer les connaissances

- Connaissance et gestion des patrimoines arborés
- Réflexion sur la place de l'innovation et de l'expérimentation dans les missions des collectivités locales (les réseaux de capitalisation de connaissances)
- Paysages et identités locales
- Paysages et changements climatiques
- Valorisation de l'eau pluviale
- Gestion des sols
- Limitation de l'utilisation des pesticides et des polluants
- Phytoremédiation
- Biodiversité urbaine
- Maîtrise des risques (Tempêtes, allergies)



Les recommandations



Présentation
des enjeux
liés à la
thématique

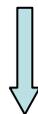


Proposition de
questionnements
et débat

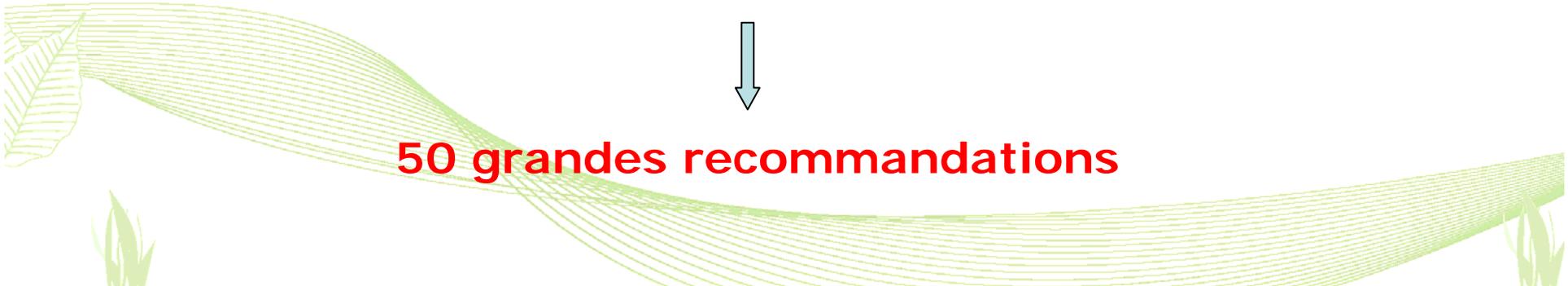


Formulation
de
propositions

+ de 200 idées exprimées



50 grandes recommandations



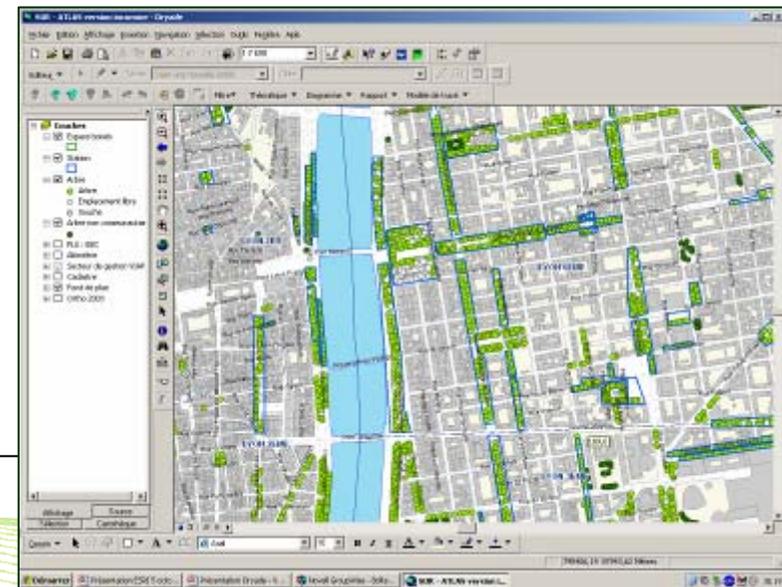


Les recommandations

1. **Développer les connaissances** (expérimenter, capitaliser les savoirs...)
 2. **Utiliser les nouvelles connaissances** (bonnes pratiques, applications pratiques...)
 3. **Favoriser la transmission des savoirs** (communiquer, sensibiliser, éduquer...)
 4. **Favoriser la transversalité et le métissage des compétences** (réseaux d'acteurs, synergies de travail...)
 5. **Relier les actions aux processus politiques ou réglementaires** (PLU, Agenda 21, Règlement voirie...)
- 

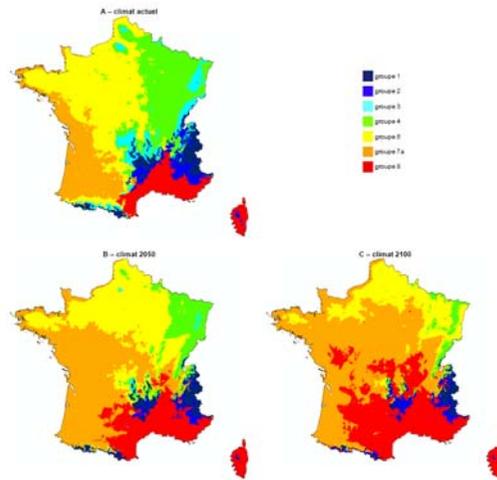
1. Développer les connaissances

- **Inventorier les patrimoines arborés de l'agglomération**
 - Obtenir une vision globale de la place et de l'évolution des arbres et des boisements
 - Calculer le taux de couverture ombragée du territoire
 - Aider à la gestion des arbres et à la prévention des risques
 - Harmoniser les méthodes et mutualiser les outils



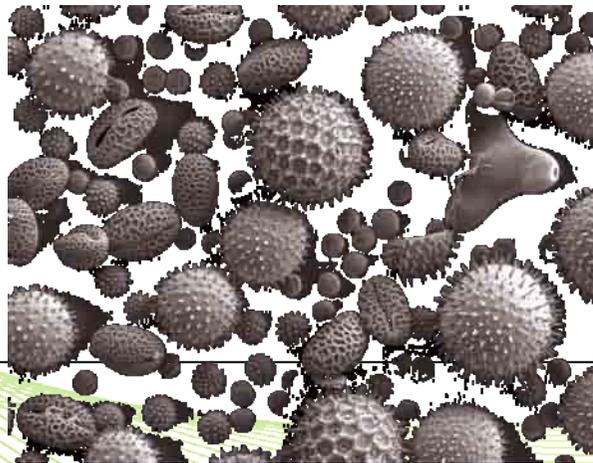
1. Développer les connaissances

- **Adapter les palettes végétales aux changements climatiques**
 - Mutualiser les observations sur le comportement des essences d'arbres
 - Tester de nouvelles variétés, travailler sur les provenances
 - Conseiller sur le choix des essences
 - Analyser l'impact sur l'évolutions des identité paysagères du territoire



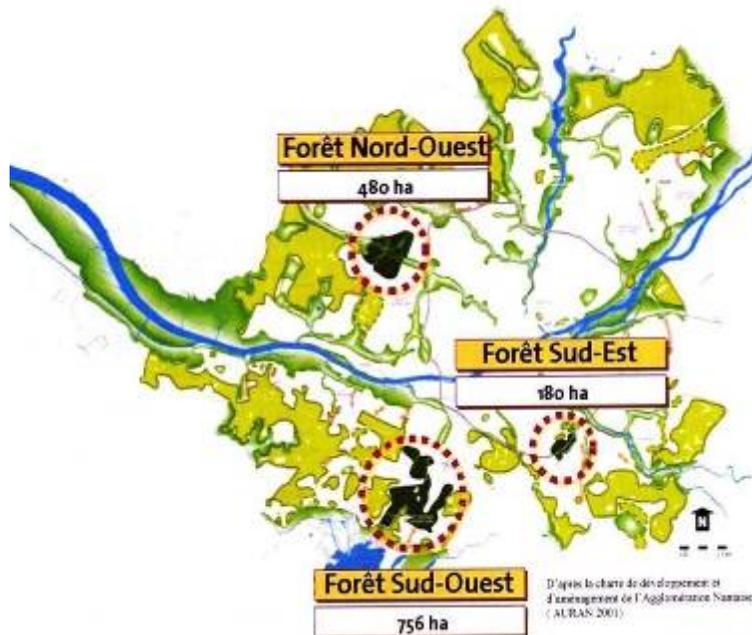
2. Utiliser les nouvelles connaissances

- **Limiter l'impact des arbres dans les problèmes d'allergies.**
 - Limiter la plantations des essences les plus allergènes
 - Faire évoluer la conception de projet pour l'implantation d'essences allergènes
 - Développer une information préventive du public sur les cycles polliniques (jardins polliniers sentinelles)



2. Utiliser les nouvelles connaissances

- **Développer des projet de forêts périurbaines**
 - S'appuyer sur le réseaux des Espaces Naturels Sensibles et des Projets Nature.
 - Améliorer l'équité d'accessibilité aux espaces de nature
 - Produire de la biomasse pour la filière bois énergie, dépolluer des terres, valoriser des friches...



Essai de phytoremédiation à Elizabeth City

3. Favoriser la transmission des savoirs

- **Sensibiliser les professionnels de la construction à la protection des arbres sur les chantiers**
 - Diffusions des techniques de protection
 - Sensibilisation des concepteurs (architectes) et donneurs d'ordres (promoteurs, particuliers...).
 - Sensibilisation des entreprises du BTP



3. Favoriser la transmission des savoirs

- **Promouvoir les techniques de taille douce**
 - Développer des argumentaires pour les décideurs
 - Harmoniser les pratiques des gestionnaires de patrimoines arborés du territoire
 - Elaborer des documents pédagogiques pour les particuliers



Arbres d'alignement cours Gambetta à Lyon



4. Favoriser la transversalité et le métissage des compétences

- Réaliser des plans territoriaux de désherbage et de gestion différenciée des espaces
 - Favoriser les synergies de travail (acteurs, métiers...)
 - Harmoniser les pratiques pour les rendre compréhensibles et cohérentes
 - Accompagner l'évolution des pratiques du grand public



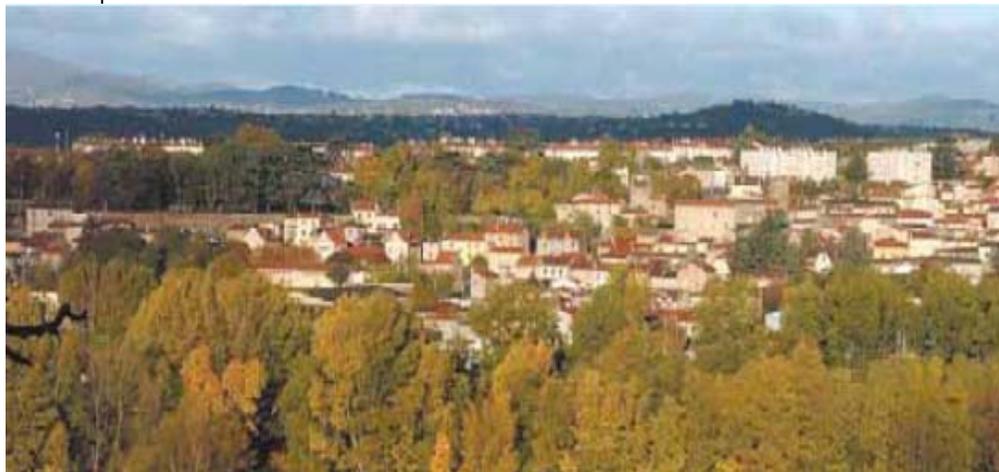
4. Favoriser la transversalité et le métissage des compétences

- **Elaborer des guides pluridisciplinaires des bonnes pratiques**
 - Proposer des analyses conjointes et des solutions partagées (arbres et éclairage public, arbres et vidéosurveillance, arbres et accessibilité...)
 - Développer la culture du dialogue et du compromis

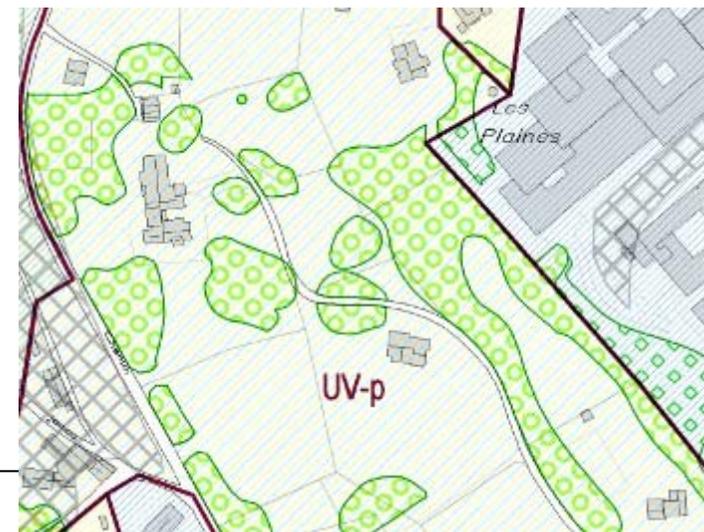


5. Relier les actions aux processus politiques ou réglementaires

- **Elaborer des propositions pour l'amélioration de la protection des arbres dans les PLU**
 - Améliorer la cartographie des arbres à classer
 - Préciser les critères et les contraintes des classements (EBC, EVMV...)
 - Encourager le classement volontaire d'arbres remarquables



Grigny



PLU - Commune d'Écully

5. Relier les actions aux processus politiques ou réglementaires

- **Intégrer l'objectif de plantation au plan mode doux.**
 - Promouvoir la notion de promenade
 - Reconnaître le lien entre déplacement doux et trame paysagère (ombrage, sentiment de protection, agrément...)
 - Valorisation de l'image du territoire



Les berges du Rhône – Ripisylve aval.

